

MAIRIE DE SAINT-SULPICE-LA-FORÊT

Tarifs Cantine

Au 1^{er} septembre 2026

Tranche	Quotient familial CAF	Prix repas commune	Prix repas extérieurs
1	< à 550 €	2.40 €	2.67 €
2	De 550 à 849 €	3.41 €	3.80 €
3	De 850 à 1 049 €	4.15 €	4.67 €
4	De 1 050 à 1 249 €	5.15 €	5.79 €
5	De 1 250 à 1 649 €	5.60 €	6.31 €
6	De 1 650 à 1 949 €	5.75 €	6.48 €
7	> à 1 950 €	5.92 €	6.66 €

- Le repas pour un enfant bénéficiant d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) sera facturé au prix fixe de 1,57 € (repas fourni par les parents). Si le repas sans allergène est fourni par le prestataire il sera facturé au coût de 9,93 €.
- **Tarif forfaitaire d'un montant unique de 9,03 € pour les inscriptions hors délais.** Ce tarif sera appliqué pendant la période scolaire et aussi pour les repas en journée ALSH pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence et sur justificatif ce tarif ne s'appliquera pas.

Commune de Saint-Sulpice-la-Forêt
Séance du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2026
Délibération n°26-07-01/01